



LaSemaineduGaz
Du 1^{er} au 14 octobre

FICHE OFFRE PARTENAIRE FABRICANT
CHAUDIÈRES



VITODENS 222-W, 1,8 - 35 kW

Chaudière murale double service gaz à condensation
avec ballon eau chaude sanitaire



Eligible au crédit d'impôt
selon la loi de finances en vigueur

Confort Eau Chaude Sanitaire ***
selon la norme EN 13203

Extension de garantie à 10 ans sur
l'échangeur de chaleur en option,
demandez à votre installateur

Avec une commande à distance ou une installation solaire vous obtenez une étiquette système A+. La Vitodens 222-W garantit un confort élevé en eau chaude sanitaire grâce à son réservoir intégré de 46 litres en acier inoxydable à système de charge.

Les + produits

- Plage de modulation de puissance : jusqu'à 1 à 19
- Economies de gaz grâce au rendement jusqu'à 109% sur PCI
- Confort en eau chaude sanitaire élevé avec disponibilité immédiate : ***selon la norme EN 13203
- Régulation Vitotronic 200 à la pointe de la technologie
- Compatible Biogaz réseau gaz, grâce à la régulation de combustion Lambda Pro Control Plus
- Adaptation automatique de la turbine air à la ventouse et aux conditions climatiques
- Pas d'accès latéral nécessaire pour la maintenance
- Connectivité internet pour la gestion à distance via un Smartphone en option

⁽¹⁾ A l'occasion de la Semaine du Gaz, Viessmann offre au client un remboursement forfaitaire de 200 € TTC, correspondant au prix public hors taxes pour tout achat et pose par un professionnel d'une chaudière à condensation gaz naturel de la gamme Vitodens (Vitodens 200-W, 222-W, 222-F, jusqu'à 35 kW).

Conditions de l'offre :

1. Résider dans l'un des 13 départements suivants : 16 - 17 - 79 - 86 - 22 - 29 - 56 - 35 - 44 - 85 - 49 - 72 - 53

2. Achetez et faites installer par un professionnel entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre 2018 une chaudière de la gamme Vitodens 200 Viessmann (hors modèle puissance >35 kW).

3. Joignez :

- Le coupon de 200 € TTC de participation téléchargeable sur le site <http://www.lasemainedugaz.com/>
- La copie de votre devis et de votre facture acquittée, datés entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre 2018
- Votre IBAN/BIC
- Un justificatif de domicile

4. Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 30 novembre 2018 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : **La Semaine du Gaz - Facility N°180630 - 13844 Vitrolles Cedex**. Pour tout renseignement (demande d'information, suivi de dossier), n'hésitez pas à nous contacter, pendant la période de validité de l'offre, par téléphone au 09 70 82 00 58, du lundi au vendredi de 9h à 19h. (appels facturés au prix d'un appel local depuis un poste fixe et au tarif pratiqué par votre opérateur depuis un mobile).

Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec les offres de financement Viessmann ou toute autre opération commerciale Viessmann en cours. Remboursement effectué par virement sous 10 semaines environ. Toute demande illisible, incomplète et/ou parvenue hors délai sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. Les frais d'envoi de la demande ne seront pas remboursés. Offre limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) et valable uniquement en France Métropolitaine. Conformément à la loi française "informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération. Viessmann France S.A.S. au capital de 1 700 000 € RCS Metz 2066 B 1345. Siège social : Avenue Gouy 57380 Faulquemont.